



CTM du 22 janvier 2019

Déclaration CGT – Avancement des travaux sur L'organisation territoriale de l'Etat

Madame la secrétaire générale

Le CTM de ce jour a mis à l'ordre du jour l'évolution du réseau JSCS dans le cadre du projet de la nouvelle organisation territoriale de l'Etat. Cette présentation est pour le moins sibylline, car en fait d'évolution, il s'agit de la fin du ministère des solidarités et de la Santé tel que nous le connaissons.

Comment employer d'autres termes quand il est prévu de faire disparaître les DR(D)JSCS et DDCS/DDCSPP de la carte de France. La première pierre est d'ores et déjà posée en Ile de France puisque le Préfet convie le 19 février prochain les organisations syndicales à discuter de la future réorganisation qui prévoit purement et simplement de supprimer la DRJSCS d'Ile de France. Il n'est même pas question de fusion avec les services de la DIRECTTE, comme cela est évoqué pour les autres régions et départements.

Dès lors pour la CGT, 2 éléments nous interpellent :

1 – le premier, c'est le zèle des dirigeants de notre ministère, la Ministre Mme BUZIN en tête, à accompagner la disparition des services Cohésion sociale du Ministère des Solidarités et de la Santé. De par les différents ministres et équipes de direction qui se sont succédés à ce ministère, il n'y en a jamais eu d'aussi active que celle présente actuellement pour s'employer à saborder les services et les missions sociales qui incombent à ce ministère. Et quel recul dans les politiques, puisque l'on va revenir à la situation d'avant 1964 où les services en charge des politiques sociales de l'Etat dépendaient des préfectures. Vous connaissez bien les effets désastreux de la vision sécuritaire des préfets appliquée aux politiques sociales.

2 – le second c'est le mépris pour les agents. Ils ne sont jamais évoqués. Vous ne dites pas un mot de l'impact de ces réformes sur les agents, ni à quelle sauce ils vont être mangés. Dans ce cadre, les mots du président de la République résonnent encore plus fortement comme ces quelques phrases lancées il y a quelques jours devant les maires : « *On a perdu des fonctionnaires de guichets à portée d'engueulades et capables de trouver des solutions et on a gardé les fonctionnaires de circulaires.* ». Ou encore : « *On a de la marge de manœuvre en administration centrale* ».

Pour la CGT, tout est désormais en place pour que les politiques régressives libérales et inégalitaires, portées par le Président de République, soient mises en œuvre.

Côté Ministère Sociaux, L'ACTE I avait déjà été engagé avec la création des ARS (on voit désormais dans quel état sont nos hôpitaux et nos EHPAD) et la création des DRJSCS et des DDI dont les moyens en baisse continue ont alimenté la désorganisation, sans tenir compte des missions.

Comme dans tout système libéral, la baisse des dotations a préparé l'arrivée de L'ACTE II qui consiste donc aujourd'hui à casser l'organisation territoriale de l'Etat en charge des politiques de cohésion sociale. Ces dernières, si elles sont perfectibles, ont le mérite d'être portées nationalement par un ministère, afin d'être mise en œuvre partout sur le territoire par des directions dédiées et spécialisées, et ce au nom de l'intérêt collectif. Demain elles seront donc principalement éclatées entre une Agence Nationale de Cohésion des territoires, des ARS, une Agence Nationale du Sport. Alors quel sera le rôle d'un Ministère dépossédé de son autorité sur ces opérateurs de l'Etat? Et les quelques missions restantes seront à la main des préfets, mais pour combien de temps encore ?

La CGT reste attachée aux principes qui sont ceux de la Fonction publique, au Statut général des fonctionnaires, aux statuts particuliers qui représentent une réelle garantie d'égalité entre usagers.

La CGT dénonce les conditions de travail très dégradées que connaissent aujourd'hui les agents.

La CGT dénonce la perte de sens au travail que subissent les personnels dans des services progressivement vidés de leurs missions au service des populations fragilisées.

Elle appelle la Ministre des Solidarités et de la Santé, Mme BUZIN, à entendre la souffrance des agents de son ministère et à répondre à leurs attentes de sens et de reconnaissance de leur travail, d'amélioration de leurs conditions d'exercice et de respect, tout le contraire de ce qui est fait aujourd'hui.

Alors que le grand débat national est lancé, et dans lequel il sera notamment question de la réorganisation de l'État et des services publics, la CGT demande la suspension des processus engagés sur la réforme de l'État en général, et dans le Ministère des Solidarités et de la Santé en particulier.